

Réunion du 7 septembre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procurat
ion(s) :

Excusé(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) :

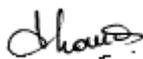
Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2015/340 - Reconversion de friches économiques - 2124
Reconversion de friches économiques (subventions)

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer :

- à la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, une subvention de 25 000 € au titre de l'acquisition de la friche "Ilot central" à WOERTH, 84, Grand' Rue;
- à la commune de BUST, une subvention de 50 000 € au titre de l'acquisition de la friche économique constituée par l'ancienne menuiserie Mertz, 11 rue de Siewiller;
- à la communauté de communes du Pays Rhénan, une subvention de 115 929 € au titre de la déconstruction de la friche économique Geissert à SESSENHEIM, 6 rue Henri Loux;
- à la ville de Sarre-Union, deux subventions, la première s'élevant à 207 000 € au titre de l'acquisition de la friche économique Ziemann - Seecathen, route de Harskirchen, la seconde d'un montant de 55 990 € au titre de l'acquisition et de la démolition de la friche économique Jucoop, 13 route de Sarrebourg.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150907-lmc195144-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 15/09/15